

Observation reçue par mail le 20/06/2022

Bonjour,

Suite à l'enquête publique sur la modification N°9 du PLU de BIOT, nous sommes favorables à l'orientation d'aménagement et de programmation du quartier des Soullières qui y est proposée.

En effet, les objectifs présentés dans cette OAP tels que :

Structurer l'urbanisation du secteur dans le cadre d'une composition d'ensemble :

Recréer des espaces verts afin de proposer un cadre de vie agréable pour les futurs résidents :

Organiser le système viaire :

Préserver la trame verte :

Prendre en compte les risques :

Engagements en faveur de la transition énergétique :

Répondent tout à fait à ce que nous souhaitons. C'est-à-dire un quartier conservant son caractère résidentiel, dans un cadre verdoyant et sécurisé.

Cordialement,

Mr et Mme Pappalardo